Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Contravention après vente de voiture dans un garage

Par Visiteur

J'ai vendu mon vehicule le 30 juin 2010 dans un garage depuis je reçois réguliérement des contraventions pour exces de vitesse (13 a ce jour)que dois-je faire pour ne plus en recevoir ? merci

---
Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Avez vous le certificat de cession du véhicule? si tel est le cas contestez les amandes en précisant que vous n'êtes plus le titulaire de la carte grise.
Vous devriez également contacter la préfecture ou sous préfecture afin de vous assurez que le changement de carte grise a bien été effectué.

Cordialement